

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Herpès génital : traitement d'une préoccupation touchant à la santé publique?

*~ De nouvelles lignes directrices canadiennes
pourvoient au besoin d'information ~*

MONTREAL, Québec (26 avril 2006) – Malgré les progrès significatifs réalisés dans la prise en charge de nombreuses infections transmises sexuellement, l'herpès génital reste un problème de santé publique chez les Canadiens qui ont une vie sexuelle active. Il n'existe aucun traitement qui guérisse l'herpès génital, et près d'un Canadien sur cinq est infecté à l'heure actuelleⁱ. Plus problématique encore, à peu près 80 pour cent des personnes infectées ne savent pas qu'elles sont atteintes, ce qui signifie qu'elles ne peuvent prendre les mesures préventives nécessaires pour enrayer la propagation de la maladieⁱⁱ.

Les nouvelles sont encourageantes, cependant. L'usage responsable du condom et la prise d'un antiviral peuvent aider les personnes atteintes d'herpès génital à profiter d'une vie sexuelle saine et satisfaisante sans pour autant transmettre le virus de l'herpès. Pour soutenir les médecins dans leur travail auprès des patients, l'Agence de santé publique du Canada a émis de nouvelles lignes directrices cliniques. Ces lignes directrices comprennent les toutes dernières recommandations fondées sur des données probantes en matière de prise en charge de l'herpès génital, incluant notamment le diagnostic, la prévention de la transmission, le traitement et l'aide psychologique.

« Même si nous comprenons mieux comment l'herpès génital se transmet et doit être traité, les taux d'infection continuent d'augmenter. Cette situation peut être attribuable à la méconnaissance de la prévalence et du risque, de même qu'à un phénomène de marginalisation faisant en sorte que les personnes atteintes évitent de parler de leur état à leurs nouveaux partenaires, voire à un médecin », affirme le Dr Guy Boivin, microbiologiste et infectiologue à l'Université Laval. « Ces nouvelles lignes directrices axées sur le traitement de l'herpès génital offrent aux médecins l'information dont ils ont besoin pour aborder efficacement le sujet avec leurs patients. Une communication franche constitue la pierre angulaire de toute démarche visant à enrayer la propagation de l'herpès génital. »

L'herpès génital est une maladie infectieuse à la fois très contagieuse et incurable causée par le virus de l'herpès simplex (de type 1 ou 2)ⁱⁱⁱ; sa prévalence a augmenté de 30 pour cent au cours des trois dernières décennies^{iv}. La maladie provoque des lésions et des plaies vives douloureuses et peut avoir de graves

conséquences physiques et psychologiques, dont la dépression, un risque accru d'infection par le VIH et de sérieuses complications fœtales et néonatales.

Les nouvelles lignes directrices comprennent les recommandations suivantes, destinées aux médecins^v :

- Avec les patients, passer en revue et examiner les mesures de prévention et déterminer les obstacles à la prévention et les moyens de les surmonter. Informer les patients que l'usage du condom diminue la transmission de l'herpès génital.
- Informer les patients sur l'évolution naturelle de la maladie, en insistant sur l'éventualité d'épisodes récurrents, sur l'excrétion asymptomatique du virus et sur sa transmission sexuelle. Jusqu'à 70 % des cas de transmission de l'herpès génital surviennent en l'absence de signes ou de symptômes manifestes (excrétion virale asymptomatique).
- Recommander aux patients d'informer leur(s) partenaire(s) sexuel(les) qu'ils sont infectés. Diverses ressources sont disponibles pour faciliter la discussion et bien conseiller les patients.
- Dire au patient que des traitements antiviraux peroraux existent. Les antiviraux réduisent la fréquence des poussées et peuvent prévenir la transmission du virus. L'effet de l'usage du condom et celui du traitement antiviral peuvent être additifs.
- Reconnaître que bien des gens atteints d'herpès génital en viennent à souffrir de dépression et de solitude. Procurer de l'aide empathique et informative en continu, non seulement auprès des personnes atteintes d'herpès génital, mais également auprès de leurs partenaires.

« Quand le médecin m'a annoncé que je souffrais d'herpès génital, j'ai pensé que je ne pourrais jamais plus vivre une relation significative, mais je me suis ensuite rendu compte qu'il y avait moyen de composer avec la maladie. J'ai aussi compris que j'avais la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour ne pas transmettre le virus », affirme Jerry*, de l'Association Phoenix, un groupe de soutien pour les personnes aux prises avec l'herpès génital. « Si vous avez l'herpès génital, consultez votre médecin pour savoir comment mieux prendre en charge l'infection et ne pas la transmettre à votre partenaire. Vous avez un rôle important à jouer. »

Il existe une foule de ressources et de traitements pour mieux prendre en charge l'herpès génital. On peut s'informer facilement et en toute confidentialité en visitant le site www.herpessante.com ou en composant le 1 866 252-4666. De plus, la *Trousse sur la santé et l'herpès*, qui renferme des documents d'information destinés aux patients, peut être obtenue auprès des médecins. Pour de plus amples renseignements sur les lignes directrices de l'Agence de santé publique du Canada axées sur l'herpès génital, visitez le site http://www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/sti_2006/pdf/genital_herpes_virus_f.pdf.

À PROPOS DU SITE HERPESSANTE.COM

Le site herpessante.com est l'œuvre de médecins canadiens qui sont des experts dans la prise en charge et le traitement de patients souffrant d'herpès génital. Ces médecins passent en revue tout le contenu du site pour s'assurer qu'il offre aux visiteurs l'information la plus actuelle et la plus pertinente qui soit.

GLAXOSMITHKLINE INC.

À titre de géant mondial voué à la recherche dans le domaine des médicaments et des soins de santé, GlaxoSmithKline Inc. est résolue à améliorer la qualité de la vie en aidant les gens à être plus actifs, à se sentir mieux et à vivre plus longtemps. Au Canada, la société figure parmi les 15 entreprises qui investissent le plus dans la recherche et le développement, consacrant à ce secteur près de 200 millions de dollars par année. GlaxoSmithKline a été désignée société généreuse par le programme Imagine et figure parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Daphne Weatherby

Edelman

Tél. : (514) 844-6665 poste 225

Courriel : daphne.weatherby@edelman.com

** Un pseudonyme est utilisé afin de préserver l'anonymat.*

ⁱ Issu du site http://www.gsk.ca/fr/media_room/news/040224.php, consulté le 6 avril 2006.

ⁱⁱ Issu du site <http://www.herpesresourcecentre.com/mvf.html>, consulté le 6 avril 2006.

ⁱⁱⁱ *Trousse sur la santé et l'herpès*. Faits sur l'herpès génital, page 4.

^{iv} Issu du site <http://content.nejm.org/cgi/content/abstract/337/16/1105>, *Conclusions*, consulté le 26 avril 2005.

^v Issu du site Web de l'Agence de santé publique du Canada, *Avant-première de chapitres sélectionnés des Lignes directrices canadiennes sur les infections transmises sexuellement (ITS), édition de 2006, Infections génitales à virus Herpes simplex (février 2006)*, http://www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/sti_2006/pdf/genital_herpes_virus_f.pdf, consulté le 6 avril 2006.